Interceréales

LA FILIÈRE CÉRÉALIÈRE EN NOUVELLE AQUITAINE

UNE CULTURE AU CŒUR DE MON TERRITOIRE

- Édition 2023 -

ALIMENTATION ET CÉRÉALES

LE SAVIEZ-VOUS ?

25 000

baguettes de 250 grammes peuvent être fabriquées avec 1 hectare de blé tendre, soit 5,5 tonnes de farine.

50 000

paquets de popcorn de 100 grammes peuvent être fabriqués avec 1 hectare de maïs.

13

tonnes d'aliments pour animaux sont produites grâce à 1 hectare de céréales, ces aliments étant composés à 50 % de céréales.

7 700

paquets de pâtes de 500 grammes, soit 3 850 kg de pâtes, peuvent être fabriqués avec 1 hectare de blé dur.

83 %

des habitants de la Nouvelle Aquitaine considèrent que les produits céréaliers font partie intégrante du patrimoine culinaire de la région.*

*Viavoice-Intercéréales, 2020

LA QUALITÉ « DU CHAMP À L'ASSIETTE »

Territoire d'excellence agricole et gastronomique, **la Nouvelle Aquitaine est la première région de France pour l'obtention de labels avec pas moins de 210 signes d'origine et de qualité**. De nombreuses exploitations bénéficient d'une IGP (Indication Géographique Protégée) à l'image de celle attribuée aux canards à foie gras du Sud-Ouest, aux volailles du Val-de-Sèvres ou aux poulets jaunes de Saint-Sever, tous nourris aux céréales régionales. En outre, la filière céréalière s'est dotée d'un groupement qualité, « La Dynamique Céréalière » qui, réunissant organismes stockeurs, meuniers et boulangers, permet aux blés régionaux d'accéder à une reconnaissance sur le territoire à travers la farine Epipain, en démarche qualité « Signé Poitou-Charentes ».

Ces blés panifiables peuvent être également valorisés en farine Label Rouge. La farine qui en est issue est fabriquée exclusivement par des minoteries de la région, puis transformée par les boulangers en une « baguette tradition » 100 % locale.

UN PILIER DU PATRIMOINE GASTRONOMIQUE

La région Nouvelle Aquitaine produit de nombreuses spécialités culinaires telles que le broyé du Poitou, le cannelé bordelais, le tourteau fromager, le creusois ou le pain corrézien. Autant de recettes traditionnelles qui s'appuient sur les céréales pour enrichir le patrimoine gastronomique régional.

TERRITOIRE ET CÉRÉALES

86 %

des habitants de la région Nouvelle Aquitaine considèrent que les acteurs de la filière céréalière ont un rôle majeur dans l'économie régionale.*

*Viavoice-Intercéréales, 2020

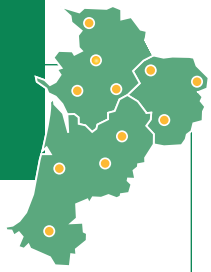

Retrouvez la carte des collecteurs et industries de transformation sur :

www.intercereales.com/carte/organismes/

Première région agricole française, la Nouvelle Aquitaine se caractérise par une extrême diversité de climats, de terroirs et de productions animales et végétales. La filière céréalière y occupe une place centrale avec une production de haute qualité.

UN TERRITOIRE AGRICOLE AUX MULTIPLES PRODUCTIONS

La région Nouvelle Aquitaine s'étend du bassin parisien à la frontière espagnole, de l'Atlantique au Massif Central. Ses 8,5 millions d'hectares (Mha) en font la plus vaste région de France où **la surface agricole utile couvre 49 % du territoire**, soit 4,2 Mha. Aux côtés de l'élevage, de la vigne et des fruits et légumes, les céréales occupent une position déterminante. Avec plus d'1 million de bovins viande et 480 000 ovins, la complémentarité fonctionne de façon optimale entre élevage et cultures céréalières directement utilisées sur les exploitations pour l'alimentation animale.

LE POIDS DES CÉRÉALES (*)

Sur ces terres au climat doux et ensoleillé, **les céréales occupent 1,2 million d'hectares (ha)** soit un tiers des surfaces cultivées, ce qui en fait **la deuxième région de céréales**. Les cultures se répartissent principalement entre le blé tendre (505 000 ha) et le maïs (420 000 ha). Le blé dur et l'orge complètent l'assolement céréalier, avec respectivement 43 000 ha et 132 000 ha. C'est aussi la deuxième région en termes de production de sorgho.

En ce qui concerne les volumes, la Nouvelle Aquitaine est **la troisième région céréalière française avec une production de 8,9 millions de tonnes (Mt)**. Elle est également leader en France et en Europe sur le maïs grain (4,2 Mt). On y recense plus de 63 000 exploitations agricoles, dont **près de 35 000 cultivent des céréales** et près de 2 600 sont dédiées aux céréales bio.

Les céréales régionales sont complémentaires des productions animales, avec une part importante de la récolte dédiée à l'alimentation des animaux.

(*) Source : FranceAgriMer - Récoltes 2021

ÉCONOMIE ET CÉRÉALES (*)

UNE FILIÈRE DYNAMIQUE ET STRUCTURÉE

Le secteur dispose sur cette région du plus dense maillage territorial de France, favorisant une grande proximité entre la production agricole et les activités de stockage et de transformation. Les céréales contribuent à façonner le paysage agro-industriel régional autour des activités de première et seconde transformation avec notamment **37 fabricants d'aliments pour animaux, 48 moulins, 1 unité de fabrication de popcorn, 1 usine de transformation du maïs en éthanol**…

La région Nouvelle Aquitaine est ainsi la première pourvoyeuse d'emplois dans la filière céréalière, soit 59 700 emplois directs. Un peu plus de la moitié de ces emplois sont pour le secteur de la production, un quart en boulangerie artisanale, 15 % pour la collecte et le reste dans les autres secteurs (boulangerie industrielle, fabricants d'aliments pour les animaux, biscuiterie,…). En parallèle, **la filière compte plus de 33 400 emplois induits**.

UNE VOCATION EXPORTATRICE

La qualité des productions céréalières de Nouvelle Aquitaine – blés panifiables supérieurs, maïs qualité « classe A »… – contribuent à leur bonne valorisation à l'export. Ce levier de compétitivité est complété par les infrastructures portuaires de la région, soit 720 km de littoral et plusieurs ports céréaliers en eaux profondes, capables d'accueillir des navires de fort tonnage à l'image de La Rochelle, Bordeaux, Bayonne, Rochefort et Tonnay-Charente. **Nouvelle Aquitaine exporte ainsi chaque année près de 7 Mt de céréales**, principalement vers l'Europe pour le maïs (2,5 Mt), vers le Maghreb et l'Afrique subsaharienne pour le blé tendre (3,3 Mt).

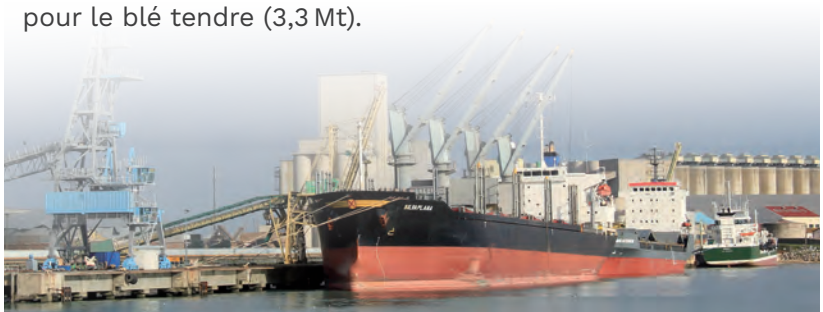

2,2 Md€

La filière céréalière génère une valeur ajoutée de 2,2 milliards d'euros pour la région Nouvelle Aquitaine.

59 700

C'est le nombre d'emplois dans la filière céréalière en Nouvelle Aquitaine.

DESTINATION DES CÉRÉALES PRODUITES EN NOUVELLE AQUITAINE

6 % vers d'autres régions

41 % utilisation locale

53 % à l'international

(Source : Intercéréales)

(*) Source : Etude CMI 2022

ENVIRONNEMENT ET CÉRÉALES

DES INITIATIVES POUR PRÉSERVER LA RESSOURCE EN EAU

En Nouvelle Aquitaine, la filière céréalière est fortement engagée dans une gestion responsable des ressources naturelles. L'eau représente un enjeu régional prioritaire que les agriculteurs prennent en compte en optimisant leurs pratiques : outils de diagnostic des besoins en eau et de pilotage de l'irrigation afin d'adapter les apports au juste besoin des plantes, modernisation des matériels d'aspersion, mise en place de retenues d'eau et de compteurs volumétriques, utilisation de nouvelles variétés de plantes plus résistantes au stress hydrique...

UNE POLITIQUE DYNAMIQUE EN FAVEUR DE L'ENVIRONNEMENT

La préservation des paysages et de la biodiversité est un enjeu majeur auquel les agriculteurs contribuent activement. Cela se traduit par l'implantation de haies et de couverts végétaux, une gestion des rotations culturales, l'implantation de couverts « pièges à nitrates » entre deux cultures, ou par le recours à des outils de conduite des cultures assistés par satellite.

PARTENAIRE DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

L'agriculture et la forêt sont les seuls secteurs économiques qui captent plus de CO_2 qu'ils n'en émettent. **Chaque année, les céréales cultivées dans la région captent 25,1 Mt eq CO_2.***, soit l'équivalent des émissions des secteurs du transport routier et de la combustion hors industrie de l'énergie réunis.

* Solde net incluant les quantités de CO_2 émises par et pour la culture.

Les agriculteurs qui pratiquent l'irrigation s'engagent sur des mesures adaptant au mieux les quantités d'eau apportées aux besoins des plantes.

LA FILIÈRE CÉRÉALIÈRE EN BREF

SATISFAIRE LES BESOINS LOCAUX ET INTERNATIONAUX

La France exporte tous les ans près de 50 % de sa récolte et se place ainsi au rang de **6e exportateur mondial de céréales.** Chaque année, **30 millions de tonnes de céréales et plus de 5 millions de tonnes de produits** transformés sont exportées (amidon, malt, farine, semoule de blé et de maïs) et font de la filière céréalière un acteur positif de la balance commerciale agricole et agroalimentaire française.

LES ATOUTS DE LA FILIÈRE EN RÉGION NOUVELLE AQUITAINE

- **63 000** exploitations agricoles, dont plus de la moitié cultivent des céréales
- **1ère région** productrice de maïs grain et semences
- **3e région** productrice de céréales
- **8,9 millions de tonnes** de céréales produites
- **59 700 emplois**
- **2,2 milliards d'euros** de valeur ajoutée

Intercéréales, association privée à but non lucratif, est l'interprofession représentative des céréales à savoir **alpiste, amarante, avoine, blé dur, blé tendre, chia, épeautre, maïs, méteil, millet, orge, quinoa, riz, sarrasin, seigle, sorgho, triticale,** et **tritordeum,** et des produits céréaliers.

Créée à l'initiative des organisations professionnelles du secteur céréalier, elle réunit tous les acteurs économiques de la filière : la production, la collecte / commercialisation et les acteurs de la première transformation. C'est un lieu d'échange entre ces organisations qui œuvrent ensemble à développer les filières céréalières sur le territoire, mais aussi, à valoriser le savoir-faire français et la qualité des productions et produits céréaliers à l'international.

© Intercéréales - Crédits photos : Fotolia (Philippe Devanne, Brad Pict, Goodluz, Guy Marchand, Jérôme Delahaye, LL Photography ; Pinosub, Mallorys) ; Shutterstock (Aboikis, Sharon Morris) ; FranceAgriMer ; Christian Watier ; ARVALIS (Aude Fortin) ; Pixabay.com.

DR42-112022

Intercéréales

23-25 Avenue de Neuilly 75116 PARIS
Tél : 01 44 31 16 23
E-mail : contact@intercereales.com
Site : **www.intercereales.com**